

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01150 Numéro SIREN : 829 594 845 Nom ou dénomination : AAD 77
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2022 sous le numéro de dépôt 18161

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M antunes abel
79 B rue D'Avron
94170 Le Perreux Sur Marne
FRANCE

N° d'adhérent : 20132870077171

Pour le compte de :
SASU AAD 77
32 LE BOIS FREMY
77510 SABLONNIERES

N° SIREN : 829 594 845
Période déclarée : 2021
Date limite de dépôt : 18/05/2022

REÇU LE
22 DEC. 2022
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2021)

REÇU LE
- 2 NOV. 2022
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

REÇU LE**13 DEC. 2022**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

certifiée conforme à l'original

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	32 LE BOIS FREMY		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	32 LE BOIS FREMY
Code postal	77510	Ville	SABLONNIERE
		Pays	FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	19 397	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	--------	----------------------------	--

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SASU	Nom et prénom ou dénomination	TREDAC
Qualité et fonction ou complément de dénomination			COMPTABLE
Numéro, type et nom de voie	7 rue des ormes		
Code postal	14910	Ville	Blonville sur mer
N° téléphone	0616845205	Pays	FRANCE

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)**37 210**

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif Immobilisé			
Immobilisations corporelles	14 833	9 138	5 695
TOTAL I (5)	14 833	9 138	5 695
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	2 622		2 622
Créances autres (3)	33 991		33 991
Disponibilités	21 340		21 340
Charges constatées d'avance	1		1
TOTAL II	57 954		57 954
TOTAL GENERAL (I + II)	72 787	9 138	63 649

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	12 590
Résultat de l'exercice	18 551
TOTAL I	31 641
3 - Dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	15 155
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 768
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	8 975
Produits constatés d'avance	1
TOTAL III	32 008
TOTAL GENERAL (I + II + III)	63 649

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		156 657
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				156 657
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				24 365
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				1 181
Autres charges externes				54 824
			dont crédit-bail mobilier	
			dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés				1 590
			dont TP/CFE, CVAE	1 590
Rémunérations du personnel				38 542
Charges sociales				12 304
Dotations aux amortissements				2 861
Total des charges d'exploitation (II)				135 667
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				20 990
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			1
	Charges financières (V)			148
	Charges exceptionnelles (VI)			1 446
			dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
Impôts sur les bénéfices (VII)				846
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				18 551

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	18 551	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		846
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	19 397	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	19 397	

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des Immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	5 000			5 000	
Matériel de transport	9 833			9 833	
TOTAL rubrique I	14 833			14 833	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 000			5 000
Matériel de transport	1 277	2 861		4 138
TOTAL rubrique II	6 277	2 861		9 138

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée

380Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)***12 113**

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

2,00

- dont apprentis 1,00

- dont handicapés

Effectifs affectés à l'activité artisanale

2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

156 657

TOTAL 1

156 657

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

25 546

TOTAL 3

25 546

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

131 111

Composition du capital social

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR			
	Nom et prénom	ANTUNES ABEL		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%	
	Date de naissance	18/04/1973	Pays de naissance	PORTUGAL	
	Code postal de naissance		Commune de naissance	XX	
	Numéro, type et nom de voie	32 LE BOIS FREMY			
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau		
	Code postal	77510	Ville	SABLONNIERES	
	Pays	FRANCE			

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M antunes abel
79 B rue D'Avron
94170 Le Perreux Sur Marne
FRANCE

N° d'adhérent : 20132870077171

Pour le compte de :
SASU AAD 77
32 LE BOIS FREMY
77510 SABLONNIERES

N° SIREN : 829 594 845
Période déclarée : 2021
Date limite de dépôt : 16/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (Applicable à compter du 31/12/2021)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2572

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées

Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base		Taux	Montant à payer
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	19 397	104	15%	2 910
15 Total IS brut (lignes 140 + 138 + 104 + 105 + 106)				2 910

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS d0 après imputation des créances non reportables et non restituable, dans la limite de l'impôt d0	2 910
-----	--	-------

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS d0 après imputation des créances reportables et restituable dans la limite de l'impôt d0 (ligne 108 - ligne 115)	2 910
-----	---	-------

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS d0 après imputation des créances non reportables et restituable dans la limite de l'impôt d0 (lignes 116 - 118)	2 910
-----	--	-------

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	2 910	06	
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	2 910	10	
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	2 910		
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)			2 910

Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION					
Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Montant du paiement	Montant restant dû
2021	Déclaration 2572 initiale déposée le 02 Mai 2022 à 16:19	16/05/2022	2 910,00 €	2 910,00 €	0,00 €

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **02/05/2022 à 16:19** :

sous le numéro **700103898602** sur le compte bancaire **FR7612619000294172910101036**

(établissement teneur du compte : **CGD PARIS 13**

et titulaire du compte : **AAD77 ANTUNES ABEL**)

pour un montant de **2 910,00 €**.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **nn829594845DGFIP2017600093JAMOR11J**

Le prélèvement interviendra à compter du 16/05/2022.

Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.

Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer cette page.

Les détails relatifs à vos paiements sont consultables dans votre compte fiscal
au sein de votre espace abonné, 24 heures après la validation de l'ordre de paiement.

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

L'an deux mille DEUX le 2 mai 2022 à douze heures, les associés de la société SASU AAD77 Capital 500 EUROS.

Se sont réunis au siège social de la SASU 32 Bois Frémy

77510 Sablonnières

RCS Meaux 829 594 845.

En assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence

Etaient présents :

M Antunes Dias Abel

titulaire de 100 Actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Antunes Dias Abel titulaire de 100 Actions

Le président constate que l'associé présent possède 100 Actions, représentant la totalité des actions 100 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Le texte des résolutions proposées.

Livre d'Inventaire

Bilan Journaux livre des comptes.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants

Plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne après acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant.



ORDRE DU JOUR

Rapport de la gérance sur la situation de la société durant l'exercice clos le 31/12/2021.
Examen et approbation de ces comptes ainsi que l'affectation du résultat qui dégage un bénéfice de 18 551 €.

Quitus au Président

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée
Le rapport du président

Les textes des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Puis il rappelle que le rapport du Président ainsi que la résolution proposée.
L'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance. Cette lecture terminée le
Président Ouvrira la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions
suivantes figurants à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence et pris
connaissance des comptes de bilan de l'exercice clos le 31/12/2021.

Que le chiffre d'affaires pour cette période soit 156 657 €

Subvention apprenti

Que le bénéfice est de 18 551 €

Le report à nouveau sera de 18 551 €

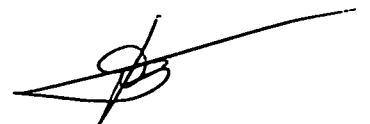
Le Président approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice clos le
31/12/2021 et donne quitus au Président pour sa gestion.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion décide de reporter
dans le report à nouveau le bénéfice de 18 551 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DE TOUT CE QUI PRECEDE IL A ETE DRESSE UN PROCES VERBAL QUI A ETE
SIGNE PAR LA GERANCE ET LES ASSOCIES PRESENTS APRES LECTURE.



RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE

A l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SASU AAD 77 en date du 2 mai 2022

A été réuni en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi à l'effet de statuer sur les comptes 2021.

D'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 /12/2021.

D'approuver ces comptes et le rapport de la présidence.

D'affecter les résultats en report à nouveau.

De donner quitus à la Présidence pour sa gestion.

La convocation prescrite par la loi a été régulièrement adressé et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition au siège social dans les délais requis.

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé.

Je souligne au début de ce Rapport de gestion.

Que le chiffre d'affaires s'est élevé à 156 657 euros

Subvention apprenti de

Que les Charges se sont élevées à 138 106 euros

Que les autres charges à

Que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 18 551 € après impôts

Le bénéfice imposable sera de 19 397 €

L'affectation du résultat que je décide est conforme à la loi et à nos statuts, à savoir.

Au compte report à nouveau

Soit la somme 18 551 €.

Je vais maintenant examiner plus en détail les comptes annuels bilan compte de résultat annexe que je soumets à votre approbation.

Je vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions que je vous propose.

LA PRESIDENCE
Monsieur Antunes Dias Abel

